

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS LÉGIONNAIRES EN INDOCHINE, Hanoï

Association amicale des Anciens Légionnaires en Indochine
(*L'Avenir du Tonkin*, 11 février 1913)

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 7 février 1913.

Après lecture de la correspondance, des rapports annuels du secrétaire et du trésorier, il est procédé au dépouillement du vote qui donne les résultats suivants :

Suffrages exprimés : 46.

Ont été élus : président : M. Katt ; secrétaire, M. Acker ; secrétaire adj. M. Mornand ; trésorier, M. Lohmann ; membres de la commission : MM. Gilet, Rentz et Lamotte ; membres suppléants : MM. Zenner et Fièvet.

Les cinq questions du questionnaire sont acceptés presque à l'unanimité.

11 camarades ont été admis comme membres de l'Amicale.

Le Comité de la Fédération nationale des sociétés d'anciens légionnaires de France et des colonies nous avise que le 3^e congrès aura lieu Reims, le 1^{er} juin 1913.

Le secrétaire :

F. H. Acker.

L'amicale des Anciens Légionnaires
(*L'Avenir du Tonkin*, 18 janvier 1923)

Lors de leur assemblée générale, tenue au lendemain de la belle fête dont nous avons rendu compte, les Anciens Légionnaires ont procédé au renouvellement du comité pour l'année 1923.

Le comité sortant a été réélu par 91 voix sur 93 votants.

Le voici :

M. Wilkin, chef de bureau à la mairie, président ; M. Sigala, de la compagnie du Yunnan, secrétaire ; M. Rérat, inspecteur de la Garde indigène en retraite, trésorier ; M. Trippenbach, brigadier chef de ta police urbaine, chevalier de la Légion d'honneur, porte-drapeau ; MM. Lion Cerf, Crotta, du service du Cadastre, membres.

SONTAY
Inauguration du monument aux morts de la Légion
(*L'Avenir du Tonkin*, 7 mai 1932)

Marotte ¹, président [de l'amicale des anciens légionnaires]

¹ [Auguste Marotte](#) (Épernay, 1867-Hanoï, 1941).

AVIS
(*L'Avenir du Tonkin*, 26 février 1935)

Le comité de l'Amicale des Anciens Légionnaires fait connaître au public que M. Meyer ne fait plus partie de l'Amicale et que M. Marotte a démissionné des fonctions de président.

Prière d'adresser toute correspondance concernant l'Amicale à M. A. Gilet, président, 90, rue Reinach à Hanoï.

Communique par M. A. Gilet, président des A. L.

AVIS
(*L'Avenir du Tonkin*, 27 février 1935)

En réponse à l'avis paru hier à cette même place, M. Marotte a l'honneur d'informer le public qu'il a démissionné, non seulement comme président de la Société des Anciens Légionnaires à compter du 12 novembre dernier, par suite de désaccord entre lui et le comité sur des faits d'ordre intérieur, mais aussi comme membre de cette société et ce à compter du 31 décembre dernier.

MAROTTE,
ex-président de la Société
des Anciens Légionnaires.

La fête de l'Amicale des Anciens Légionnaires
(*L'Avenir du Tonkin*, 11 février 1936)

Le Comité de l'Amicale ayant très aimablement lancé de nombreuses invitations, la fête de samedi prochain dans les salons du Splendide Hôtel* promet d'être très brillante.

La fête annuelle
de l'Association amicale des Anciens Légionnaires
(*L'Avenir du Tonkin*, 17 février 1936)

L'Association amicale des Anciens Légionnaires en Indochine donnait samedi soir sa fête annuelle — banquet et bal — dans les salons de l'hôtel Splendide. Le cadre, pourtant déjà somptueux de l'établissement, avait reçu une décoration de circonstance où la profusion des drapeaux, des banderoles aux couleurs de la Légion, des plantes vertes le disputaient, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, à des jeux savamment combinés de lumières et par là M. Cheval, l'aimable directeur du Splendide Hôtel, attestait qu'il savait parfaitement bien recevoir.

Ce fut tout à la fois la fête des Anciens Légionnaires, la fête de la Légion, la fête enfin des amis de la Légion.

Et à en juger par le nombre imposant des personnes qui participèrent aux joyeuses agapes ; à voir la foule des invités se précipiter, l'heure venue, dans la salle de bal, on put vite mesurer la sympathie qui allait à l'arme délicate, honneur de la France.

M. le président A. Gilet, entouré des membres du Comité réserva, dès le vestibule d'entrée, le meilleur accueil à ses hôtes, et un apéritif fort gai réunit tout d'abord, dans le hall et au bar, MM. les officiers de la Légion, dont plusieurs étaient accompagnés de leur famille, de même MM. les sous-officiers.

Ce n'était là que le prélude d'une fête qui allait se prolonger toute la nuit.

M. le colonel Debas ², commandant le 5^e Régiment Etranger, présida le banquet, ayant à sa droite M. A. Gilet, à sa gauche M. l'inspecteur hors classe de la garde indigène Heinschild.

L'orchestre réputé de la Légion qui vient fréquemment se faire entendre à Hanoï au cercle des officiers, s'était déplacé et il sut, par un programme de choix, charmer le repas. Qu'on en juge :

- 1° Danse de Pique (ouverture) Suppé
- 2° Trouvère (Fantaisie) Verdi
- 3° Hye Kati (Solo de violon) Poliskin
- Zingausca Monti
- 4° Danses Hongroises Branchi
- 5° Paganini (Fantaisie) Lebar
- 6° Sérénade du Passant Massenet
- 8° Frères Joyeux Woffead (?)

Les applaudissements ne furent pas ménagés à ces artistes de grand talent, particulièrement au violoniste émérite.

M. Cheval réservait une surprise gastronomique à la brillante et nombre tablée qu'il avait l'honneur et la joie de traiter.

Les robustes appétits des convives firent un sort heureux au menu dont voici les différents services :

MENU

Crème Louis-Philippe
Suprêmes de vieille Algérienne
Pâté de lièvre en croûte à la gelée
Petits pois double crème d'Isigny
Gigot de mouton broché
Nids de pommes Dauphine
Salade de saison
Fromages
Cantaloup glacé d'Aumale
Croquenbouches montés
Biscuits
Corbeille de fruits
Café
Liqueurs

Des caves avaient été extraits quelques crus fameux — graves Château Millet pour débiter — Moulin à vent 1930 sur le tard, tandis que les maîtres d'hôtel s'inquiétaient de faire remplir dès que vides des pichets de Bellet rose, lequel eut un énorme succès.

L'heure des toasts vint tandis que coulait dans les coupes l'extra-dry des grands banquets.

Et voici comment parla M. le président A. Gilet :

² Jean-Marie Debas : né le 11 février 1876 à Lyon. Commandeur de la Légion d'honneur du 23 avril 1931 : lieutenant-colonel au 5^e R.E.

« Mon Colonel,
Mesdames,
Messieurs, chers Camarades.

Dans cette réunion, que nous avons voulu familiale, de quoi peut-on parler si ce n'est de la Légion, de la Légion dont le souvenir ineffaçable remplit nos cœurs d'une ardente émotion, chaque fois qu'il s'agit d'Elle ?

Malgré les longues années qui se sont écoulées depuis que nous l'avons quittée, malgré les soucis de la vie quotidienne, nous restons fidèles à son souvenir comme à celui d'une femme que nous aurions beaucoup aimée.

Ce souvenir est tellement prenant, pour moi, que me trouvant à Grenoble, vingt ans après ma libération, j'entendis pour la première fois en France, la marche de la Légion C'était un bataillon alpin qui défilait aux accents entraînants de cette marche. Je descendis précipitamment les quatre étages de ma maison et suivis les Alpains jusqu'à leur caserne Ces sentiments là ne se commandent pas !

Les rudes labeurs, les extrêmes fatigues auxquels nous étions soumis, à la Légion, dictes par des circonstances impérieuses, parfois tragiques où nous nous trouvions, se sont estompés par le temps, pour faire place au souvenir des bons moments, où, enfin reposés, nous pouvions contempler la besogne accomplie.

La gloire acquise dans les combats, certes nous tenait au cœur, les récompenses qui s'ensuivaient exaltaient notre enthousiasme, mais combien était grande encore notre joie de pouvoir dire avec fierté : « C'est nous les Légionnaires qui avons créé cela ».

Et cela était parfois une route, un pont, un tunnel, une usine, un jardin, une ville même et hélas, beaucoup de cimetières, où nous avons mis tout notre orgueil à bien faire. Ces cimetières, que les Légionnaires entretiennent pieusement, attestent éloquemment que les « anciens », eux aussi, ne marchandèrent pas leur vie et leurs peines.

Comme l'a si bien dépeint M. Doumic, de l'Académie française : « Le Légionnaire pionnier de la civilisation française, apporte la paix et la sécurité, la richesse et la liberté, la où il n'y avait que pillage et rançon, esclavage et misère ».

C'est pourquoi la renommée de la Légion n'est pas seulement faite de ses glorieux combats et de ses lourds sacrifices consentis, mais aussi de son labeur acharné et bienfaisant qui, semblable à celui des légions romaines, a laissé partout des traces tangibles de son passé.

La Légion a été longtemps os la belle inconnue, on ne lui ménageait pas les épithètes souvent malveillantes, mais ce temps est heureusement passé. Elle a conquis droit de cité, elle s'est placée au premier rang des glorieux défenseurs de notre patrimoine national, elle est devenue et elle restera l'immortelle Légion.

Je ne veux pas abuser de votre bienveillante attention, qui a dû subir le supplice d'un laïus n'ayant rien d'académique, mais partant du cœur d'un vieux légionnaire de 70 ans.

Je terminerai donc en adressant mes sincères remerciements à M. le colonel Debas, qui a bien voulu nous honorer, en acceptant la présidence d'honneur de notre petite fête.

Mes bien vifs remerciements iront aussi aux dames et demoiselles qui ont apporté à cette soirée le charme de leur présence.

Et enfin, merci de tout cœur à MM. les officiers et sous-officiers de la Légion ainsi qu'aux camarades « Anciens », dont la présente ici m'est particulièrement sensible.

Mon Colonel, Mesdames Messieurs, je lève ma coupe à la Légion unique au monde. »

M. le colonel Debas lui répondit par une de ces improvisations heureuses qui lui sont familières.

il dit sa joie et sa fierté de présider un banquet aussi nombreux.

Il félicita l'Association Amicale des Anciens Légionnaires de garder jalousement, par delà le régiment, la bonne camaraderie, l'amour de l'arme.

Puis il dit à son tour, et sa voix emplit la salle, ce qu'était la Légion, ce qu'elle avait fait, ce qu'elle continuait à faire en suivant, sans s'en écarter jamais, la route trace par les aînés.

Si la Légion avait eu des détracteurs, elle avait vite trouvé des hommes de talent et de cœur qui, par la plume, qui par la parole avaient fait justice de ces odieuses campagnes.

Et quand il leva sa coupe à la santé de la Légion, toute l'assistance se leva tandis que l'orchestre attaquait la *Marche de la Légion*.

Il y avait, nous l'avons dit, de très nombreux sous-officiers : en leur nom, l'adjudant-chef Walter remercia M. le colonel Debas des belles paroles qu'il venait de prononcer et il remercia ses camarades d'être venus si nombreux à la fête, marquant ainsi la bonne et belle entente qui règne dans la grande famille militaire de la Légion.

Et pendant qu'on servait le café et les cigares, nos regards vont de table en table ; quelle magnifique assemblée en vérité.

Des uniformes, des dames, des jeunes-filles.

Nous notons au hasard : MM. les commandants Magrin, Lefèvre et M^{me} et leur enfant ; Rocher ; Lambert ; Bouriou et M^{me} ; MM. les capitaines Cuchery ; Cartier et M^{me}, leurs enfants ; Maftien ; Geslin et M^{me} ; Blanchard ; Garros ; Louis et M^{me} ; MM. les lieutenants Clavet ; Duval et M^{me} ; Brinon ; Hafenscher et M^{me} ; Thouvenet, de Kuroré ; Azéma ; M^{me} et M^{lle} Heinschild ; M. et M^{lle} Gilet ; M. Lion Cerf et ses enfants ; M. et M^{me} Ferriez ; MM. Tiutané ; du Courthial ³ ; M. Niedzielski, M^{me} et M^{lle} Ntedzieiskha ; M. et M^{me} Fayolle ; M. le chef escadron et M^{me} Robin ; M. Jonesco ; MM. Colnot, Repnik. Schedler, Berger, Durr, Ceccotto ; M^{me} Clavey ; M^{lle} Gens ; MM. Ulrich, Barberot ; M. H. de Massiac, directeur de l' « Avenir du Tonkin » ; MM. les adjudants-chefs Walter ; Schneider et M^{me} ; Kurger et M^{me} ; Spiro et M^{me} ; Marib, Graf, Trougnon, M^{me} et leur enfant ; MM. les adjudants Esther ; Chay ; MM. les sergents-chefs Rosé, Westein-Wirschler, Kutarrich ; Weser et Madame ; Masseyef ; Kober ; SuHfleish ; Collaud et M^{me} ; Lafleur et M^{me} ; MM. les sergents Hirschlorn, Exleber, Nielsen, Bohle, Blaes, Terohine, Karbi, Kohloff. Siteh, Schinhgen, Hannoz, Ivanoff, Sowiezthi, Pabst, Haerl, M. Urbani.

L'heure du bal sonna : M. le secrétaire général Châtel ; M. l'administrateur Chapoulart, inspecteur des affaires politiques et administratives au Tonkin ; M. le commandant Bujreau et le capitaine Malet, officier d'ordonnance de M. le général commandant supérieur ; M. d'Amarzit, attaché au cabinet de M. le gouverneur général honorèrent de leur présence cette seconde partie de la fête, qui fut en tous points réussie et qui se prolongea jusqu'au jour au milieu de beaucoup d'entrain et de la gaieté générale.

Nous félicitons sincèrement l'Association amicale des anciens légionnaires en Indochine pour le succès qu'a remporté, la fête annuelle le samedi 15 février 1936, sous le toit accueillant de l'Hôtel Splendide.

HANOÏ

Les obsèques d'Henry Lasvigne

³ Henri Édouard Yves du Courthial (Paris XIV^e, 15 nov. 1901-Bonneuil-sur-Marne, 7 janvier 1961) : fils d'Achille, Édouard, Yves du Courthial, gardien de la paix, et d'Hélène Marie Anne Lefèvre, chasublière. Neveu du consul Yves du Courthial (1873-1945). Marié à Hanoï, le 9 nov. 1929, avec Eugénie dite Nina Lacombe. Divorcés à Paris, le 4 juillet 1950. Remarié à Paris XV^e, le 17 juin 1952, avec Jeanne Cadet. Secrétaire de police, puis commissaire.

(L'Avenir du Tonkin, 30 octobre 1937)

Quelques amis — un tout petit nombre — suivirent hier derrière la famille en larmes. Le modeste convoi d'Henry Lasvigne.

L'amicale des anciens Légionnaires avait fait déposer sur le cercueil une belle couronne cravatée du légendaire ruban. M. Martinero ; M. Duhr ; M. et M^{me} Lion Cerf, M. Marotte ; M. Brenner; M. Malbert; M. Reinert; M. H de Massiac, M. Bélot, d'autres personnes dont le nom nous échappe avaient tenu à apporter à la veuve et aux enfants un témoignage de sympathie, au défunt un suprême hommage.
